

Souveraineté La Solution inc.

Le Pacte de l'automobile

Le Pacte de l'automobile fut signé en 1965 par le Canada et les États-Unis afin de créer un marché nord-américain global pour les véhicules automobiles des particuliers. Cet accord prévoit que les fabricants d'automobiles doivent produire au Canada un nombre minimal de véhicules. Le Pacte ne contient aucune disposition quant à l'adhésion d'une tierce partie. Toutefois, il apparaît aux avocats de Rogers & Wells que la règle de présomption de succession s'y applique de la même manière qu'à l'ALÉNA.

«La nature intégrée de la production de l'industrie automobile nord-américaine fait clairement ressortir l'intérêt économique des États-Unis à maintenir la libre circulation des produits de cette industrie. Sans le Québec, les avantages économiques découlant du Pacte de l'automobile seraient substantiellement atténués», souligne Rogers & Wells ; cela indique à quel point la participation du Québec est importante, notamment pour l'Ontario qui bénéficie de retombées économiques importantes liées au Pacte de l'automobile.

Source: Fascicule de mai 1995, numéro 1; Gouvernement du Québec, ministère du Conseil exécutif, Secrétariat à la restructuration.

Voitures électriques

TOMAHAWK 100 % ÉLECTRIQUE

- 1- Dévoilée au Salon de l'auto de Québec en mars 2014
- 2- **Équipée de deux moteurs électriques mis au point par TM4 (filiale d'Hydro-Québec)**
- 3- Châssis ultra léger en aluminium avec carrosserie en polymère
- 4- Les portes s'ouvrent à la verticale, comme une Lamborghini
- 5- Toutes les composantes sont fabriquées au Québec, à l'exception de la transmission, des pneus et des vitres
- 6- Les batteries offrent une autonomie d'environ 350 km
- 7- Peut rouler jusqu'à 220 km/h (0 -100 km/h en moins de 4 secondes)
- 8- Prix de détail de la version sport: environ 90 000 \$
- 9- Les premiers modèles pourraient être livrés à l'été 2016



Mario Dubuc veut construire une usine à Québec en 2015 qui lui permettra de produire 350 véhicules Tomahawk par année. Il mise également sur un modèle taxi de six places, bâti sur le même châssis.